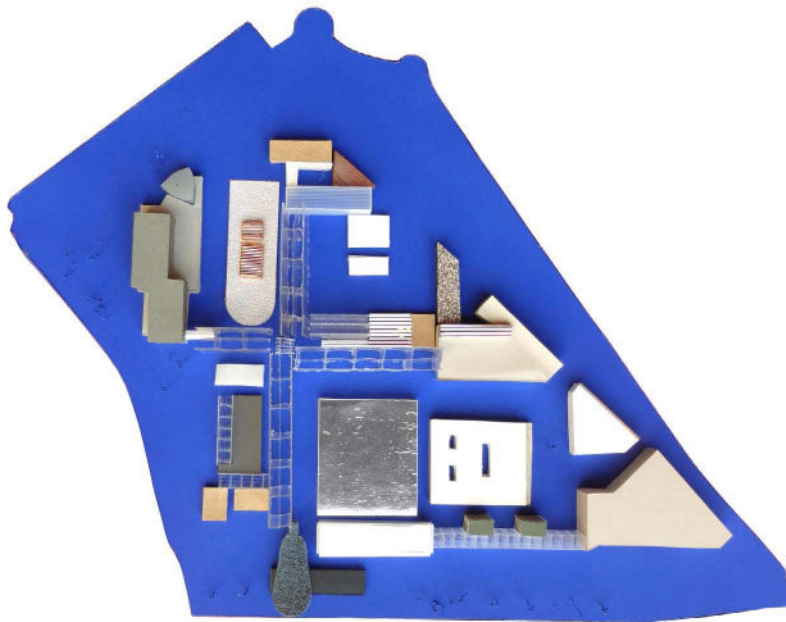


Chaire partenariale ARCHIDESSA « Architecture, Design, Santé »

La chaire de recherche et d'enseignement ARCHIDESSA - chaire partenariale « Architecture, Design, Santé » labellisée et conventionnée par le ministère de la Culture au titre des chaires partenariales d'enseignement et de recherche cofondée par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), la Fondation de l'AP-HP, l'ENSA Paris-Val-de-Seine, et l'École Camondo, délivre des bourses de recherche aux étudiants de Master :

BOURSES ARCHIDESSA 2022-2023

Soutien à la recherche des étudiants de Master



Maquette concept. Projet de fin d'études : reconversion du CHU de Nantes © Bénédicte Chevalier / Lucie Daum

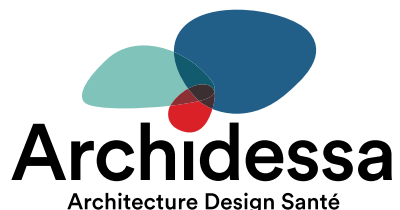
Comité d'organisation : Lila Bonneau (coordination), Laurent Giraud, Yann Goubin, Rodolphe Guin, Manon Kalbez, Sophie Lemaire, Alexis Markovics, Florent Paoli, Donato Severo, Olivier Vilain, Valérie Wathier.

Appel à candidature

<https://chaire-archidessa.fr/>
Contact : contact@chaire-archidessa.fr

Remerciements aux mécènes :

Chaire partenariale



La chaire de recherche et d'enseignement ARCHIDESSA - chaire partenariale « Architecture, Design, Santé » est labellisée et conventionnée par le ministère de la Culture au titre des chaires partenariales d'enseignement et de recherche cofondée par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), la Fondation de l'AP-HP, l'ENSA Paris-Val de Seine, son laboratoire EVCAU et l'École Camondo.

BOURSES ARCHIDESSA 2022-2023

Soutien à la recherche des étudiants en cycle Master de l'ENSA Paris Val-de-Seine et de l'école Camondo.

Comité d'organisation :

Lila Bonneau (coordination), Laurent Giraud, Manon Kalbez, Sophie Le Maire, Yann Goubin, Alexis Markovics, Florent Paoli, Donato Severo, Olivier Vilain, Valérie Wathier.

Nous restons à votre disposition par mail : contact@chaire-archidessa.fr

Site internet : <https://chaire-archidessa.fr/>

Remerciements aux mécènes :



patrickjouin*id*



La chaire partenariale Archidessa propose une aide à la recherche en architecture, architecture intérieure et design aux étudiants des cycles Master de l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine et de l'école Camondo afin de favoriser les démarches de projet et discursives propres à produire des connaissances dans les domaines de l'architecture, de l'architecture intérieure et du design appliqués à la santé.

Les étudiants bénéficiant de cette aide à la recherche de la chaire Archidessa présenteront publiquement les résultats de leur travaux et démarches lors d'une journée de restitution organisée à la rentrée de chaque année universitaire à l'ENSA PVS ou à l'École Camondo.

Nature des projets aidés et des aides octroyées

La chaire Archidessa propose un soutien financier pour des projets d'étudiants de 2^{ème} cycle – PFE mention recherche, mémoire de recherche ou projet de diplôme - de l'ENSA PVS et l'école Camondo, dont le montant peut être égal à 1 000 euros. Le nombre de projets aidés pour 2022-2023 sera de 6 à 10 projets, répartis à part égale entre les candidats des deux établissements d'enseignement supérieure fondateurs de la chaire.

Ce soutien concerne tous les projets qui entrent dans le champ des axes de recherche de la chaire Archidessa dont l'objectif principal est d'interroger l'habitabilité du milieu et des espaces de la santé par l'architecture, l'architecture intérieure et le design, dans une démarche humaniste, c'est-à-dire :

1. La transformation et reconversion du patrimoine bâti des établissements de santé ;
2. Les usages et la conception en milieu hospitalier : le care ;
3. L'écosystème de la santé : au-delà de l'hôpital.

Le dossier de présentation des intentions de projet ou de mémoire

Les candidats à l'aide à la recherche de la chaire Archidessa devront présenter un dossier (20 000 signes maximum, format PDF, 5 Mo maximum) exposant clairement leurs intentions de projet ou de mémoire de diplôme (en cours ou à venir), impérativement composé :

- d'une fiche de signalement comportant les éléments suivants :
 - nom et prénom, adresse mail, numéro de téléphone, adresse postale ;
 - établissement de rattachement (ENSA PVS ou Camondo) et niveau d'études (4^{ème} ou 5^{ème} année) ;
 - nature des travaux faisant l'objet de la demande d'aide à la recherche : projet, mémoire, ou les deux ;
 - intitulé du projet d'architecture, d'architecture intérieure ou de design ou du mémoire, ou des deux ;
 - relevé d'identité bancaire (RIB).
- d'un texte de présentation de l'intention du sujet de projet ou de mémoire, devant comporter au moins :
 - Un titre explicite quant au sujet traité ;
 - Un développement d'au moins 3 500 signes espaces compris (maximum 10 000 signes, espaces compris) explicitant la ou les problématiques retenues, un argumentaire démontrant l'adéquation de l'intention de projet ou de mémoire avec les objectifs de la chaire Archidessa. Pour le projet seront exposés : le programme, le site, les enjeux. La problématique, la démarche et la méthodologie seront expliquées pour le projet et pour le mémoire.
 - Une bibliographie et des sources normalisées ;
 - Une série d'illustrations graphiques et photographiques permettant de comprendre la nature du sujet ;
 - Tous éléments supplémentaires permettant de préciser et communiquer l'intention, le positionnement de l'étudiant ou sa motivation.
- Le cas échéant, tout élément justifiant de frais et dépenses spécifiques nécessaires à la réalisation du projet ou du mémoire (déplacements, prototypage, maquettage, etc.).

Le jury

Le jury sera composé des six membres du comité de pilotage de la chaire Archidessa (Lila Bonneau, Laurent Giraud, Alexis Markovics, Donato Severo, Olivier Vilain, Valérie Wathier), et deux personnalités qualifiées extérieures à la chaire.

Ces personnalités qualifiées sont choisies par le comité de pilotage de la chaire. Elles peuvent appartenir au domaine de l'architecture, de l'architecture intérieure, du design ou de la santé. Elles peuvent être enseignantes ou chercheurs dans un établissement d'enseignement supérieur (y compris dans l'une des deux écoles partenaires).

Elles pourront être choisies en fonction de leur intérêt, de leur implication ou de leur compétence pour le domaine de l'architecture, du design, ou de la santé, de leur intérêt, de leur implication ou de leur compétence en matière de pédagogie, de suivi de mémoire ou de projet.

Les critères

- Adéquation et pertinence du projet avec les objectifs de la chaire Archidessa ;
- Sérieux et motivation de la demande ;
- Qualité générale du dossier, sur la forme comme sur le fond ;
- Pertinence de l'argumentation.

Le calendrier

- Mi octobre 2022 : communication de l'appel à projet dans les deux établissements ENSA PVS et Ecole Camondo ;
- 14 novembre 2022 : date limite de dépôt des dossiers complets : contact@chaire-archidessa.fr
- Courant novembre 2022 : examen des dossiers par le jury ;
- 9 décembre 2022 : communication des résultats, information aux lauréats par email ;
- Courant décembre 2022 : versement des dotations sur les comptes des lauréats ;
- Octobre 2023 : journée de présentation et de restitution publique des travaux des étudiants lauréats de l'aide à la recherche de la chaire Archidessa.

